



**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération
N° DEL-60-150623-19**

SEANCE DU 15 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Anne Laure FILIPPINI ; M Jean Jacques FRATICELLI ; Mme Marie Josée SANTONI ; Mme Agnulina ANDREANI ; M Vincent SUSINI ; Mme DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; Mme Lisa FRANCISCI ; M Jean François OTTOMANI ; M Franck PAOLI ; Mme Marie-Luce MICAELLI ; Mme Muriel ELEGANTINI ; M Filippu Antone ANGELI ; Mme Marie Pierre GAMBOTTI ; M Pierre Louis PIERI ; M Jules François PAOLI ; Mme Nadine ACHILLI FABRE ; M Esteban SALDANA ; Mme Dominique VILLARD ANGELI ; M André POLINI.

Etaient représentés : M Sébastien GUIDICELLI par M Vincent SUSINI ; Mme Victoria COLOMBANI par Mme Marie-Luce MICAELLI ; M Toussaint BARBONI par M André ROCCHI ; Mme Sandrine MURGIA par Mme Agnulina ANDREANI ; M Albert PIREDDA par M Esteban SALDANA ; Mme Nicole FARENC par Mme Dominique VILLARD ANGELI ;

Etaient absents : Pas d'absents

Secrétaire de séance : Mme Marie-Luce MICAELLI.

Nombre de Membres en exercice : 27 Présents : 21 Absents : 0 Représentés : 6 Votants : 27

Votes pour : 27 Votes contre : 0 Abstentions : 0

Affichage en date du : 19/06/2023 Convocation : 08.06.2023

OBJET : VOIRIE : APPROBATION D'UN DETACHEMENT DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE D'UNE REGULARISATION D'UN DOCUMENT D'ARPENTAGE

-Vu la réunion qui s'est tenue sur site le 4 avril 2023, chez Monsieur Philippe SANTONI à Morta, en présence de Monsieur Philippe SANTONI, de Monsieur Francis CARLOTTI, représentant la commune de Prunelli di Fiumorbu et de Monsieur Christophe COPPOLANI, représentant la Collectivité de Corse et Madame Julie MARTINI, Géomètre expert DPLG du cabinet MARTINI GEOMETRE EXPERT ;

Délibération
N° DEL-60-150623-19

-Vu le plan de division établi le 14 avril 2023, par le cabinet MARTINI GEOMETRE EXPERT concernant les parcelles cadastrées section AD n°1059 et AD n°645, ainsi que la voirie communale y attenante et figurant au domaine public ;

-Considérant l'état des lieux et les dires recueillis sur place lors de la réunion sur site du 4 avril 2023 ;

-Considérant qu'il convient de détacher du domaine public, une surface de 84 m², d'une part, et une surface de 88 m², d'autre part (superficies apparentes) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-D'approuver le détachement du domaine public communal les surfaces de 84 m² d'une part et de 88 m² d'autre part (superficies apparentes) ;

-D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

A Prunelli di Fiumorbu, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Publié le :

Transmis au Préfet le :